



BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE

BIA



TÉL. : 04 68 80 85 60
06 12 18 24 74

FFA Fédération Aéro-clubs et écoles de pilotage
155, Avenue de Wagram - 75017 PARIS - France
+33 01 44 29 92 00

ADHÉSION AU PROGRAMME « Objectif BIA »
Licence « Jeunes Ailes »

à renvoyer par voie postale à : Jacques Poignonnet, 52 Boulevard de Las Bigues, 66140 Canet en Roussillon
ou par mail : jacques.poignonnet@hotmail.fr

Entre, L'Élève: Date de naissance:

Adresse : CP : Ville :

Ci-après dénommé l'Élève

et l'Aéroclub Base Latécoère Catalane « BLC » 499 Avenue Maurice Bellonte, Zone aéroportuaire de Perpignan

Ci-après dénommé l'Aéroclub ; il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Dans le cadre de la convention signée entre l'établissement scolaire dénommé

et l'Aéroclub Base Latécoère Catalane, affilié à la Fédération Française Aéronautique (FFA), ce dernier assurera l'organisation de stages pratiques qui pourront inclure : des vols de découverte pour les candidats au BIA. Il mettra à leur disposition son matériel et ses installations.

Article 2 : L'Aéroclub Base Latécoère Catalane nommera comme tuteur Jacques Poignonnet chargé de suivre et préparer au mieux l'élève volontaire au Brevet d'Initiation Aéronautique.

Article 3 : L'Aéroclub Base Latécoère Catalane accueillera l'élève et ses accompagnants autant que possible pour favoriser son intégration au sein de l'aéro-club et dans la grande famille de l'aviation.

Article 4 : L'élève devient membre du Programme « Objectif BIA » et sera suivi en tant que tel par la FFA pour l'attribution des avantages prévus à l'Article 8.

Article 5 : L'élève souscrit à la Licence/Assurance « Jeunes Ailes » associée au programme « Objectif BIA » d'un montant de 26 €, règlement par chèque à l'ordre de l'Aéroclub Base Latécoère Catalane « BLC ».

Article 6 : L'élève bénéficie immédiatement d'un abonnement gratuit à la revue mensuelle de la FFA Info-Pilote sur le 1^{er} semestre 2024, envoyé à son domicile.

Article 7 : L'élève s'engage à informer l'Aéroclub Base Latécoère Catalane du résultat et de son succès à l'examen du BIA dès sa publication, pour bénéficier du vol partiellement subventionné.

Article 8 : La licence fédérale « Jeunes Ailes » inclut les avantages attachés à cette licence :

- * Un abonnement de 6 mois à Info-Pilote de janvier à juin 2024 pour le familiariser avec le milieu aéronautique facilitant la préparation au BIA.
- * Un contact Aéroclub privilégié du tuteur pendant la durée de la formation : aide et soutien théorique.
- * L'accès à des programmes partenaires FFA : l'Armée de l'Air et de l'Espace, « Cadet l'Armée de l'Air », Armée de Terre, « Stage ALAT ».

Après le succès à l'examen BIA, si l'élève souhaite poursuivre, il a la possibilité de convertir sa licence «Jeunes ailes» en licence pilote, dans le but d'apprendre à piloter. Dès le 1^{er} juin 2024, en payant la licence 2025 : 89 € et l'abonnement annuel obligatoire à Info-Pilote 2025 : 47 €, soit un total de 136 €, la FFA offre à l'élève : la Licence / Assurance 2024 et l'abonnement à Info-Pilote de juin 2024 à décembre 2024, ainsi qu'une ristourne de 40 € sur le prix de la licence 2025 avec l'abonnement obligatoire à Info-Pilote 2025 : 136 € - 40 € = 86 €.



Fait à , Le 202...

Le représentant légal de l'élève

Le Président de l'Association
Aéroclub Base Latécoère Catalane - « BLC »
Stéphan CREISSEL

En remplissant ce formulaire, j'accepte que les informations personnelles saisies soient collectées et traitées par la FFA conformément au règlement n° 2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Ces données recueillies sont strictement nécessaires au traitement de l'inscription au programme Objectif BIA et à la souscription d'une licence Jeunes Ailes. Pour la bonne administration du service public dont est chargée la FFA, ces données personnelles sont conservées pendant la durée de votre licence fédérale ajoutée d'une période minimale de dix ans à compter du terme de cette dernière. Outre des fins statistiques et assurancielles, ces données sont conservées afin de garder votre historique notamment de prise de licence et être en mesure de vous apporter des réponses rapides sur cette dernière. Vos données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial auprès de tiers. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, ou encore, à la portabilité des données vous concernant, en nous contactant : redacteur.juridique@ff-aero.fr et/ou à l'adresse postale suivante : FFA, 155 avenue de Wagram, 75017 Paris.

